THE MOBILITY HOUSE

Réponses de The Mobility House GmbH à l'appel à contributions sur l'évolution de l'AOE 2022

2. Sur la base des éléments exposés en 2.1.3, quelle approche privilégieriez-vous entre les scenarii 1 et 2 exposés ?

Le scénario 2 de négociation qui consiste à négocier des mesures court-terme pour l'AOE 2022 tout en poursuivant l'instruction sur les mesures envisagées pour un plus long terme est à privilégier. Il permettrait de fixer les capacités d'effacement sur leur rémunération mais surtout d'inciter de nouvelles capacités à émerger dans ce contexte de sécurité d'approvisionnement sous tension.

3. Êtes-vous favorable à une participation des services systèmes à l'AOE via l'option P_{PP2} ?

Nous rappelons le bénéfice conséquent pour la collectivité lié à l'intégration des batteries et des capacités à DMO très court à l'ensemble des mécanismes d'équilibrage du système. Il serait donc hautement souhaitable qu'elles puissent avoir accès et cumuler leurs participations à ces différents mécanismes.

Nous sommes favorables à une participation des services systèmes à l'AOE via l'option PPP2 et espérons voir de plus en plus émerger des solutions/aménagements permettant à ces actifs d'intégrer les différents mécanismes qui concourent à assurer la sécurité du réseau.

Pour rappel de notre réponse à l'appel à contribution stockage de janvier 2021 :

Il n'est pas logique qu'un site de stockage, qui est forcé de se connecter derrière un site de soutirage pour amener ses coûts de raccordement à un niveau acceptable, ne puisse pas bénéficier au site qui l'accueille.

Les batteries peuvent apporter beaucoup au système électrique, il serait souhaitable qu'elles puissent aussi bénéficier aussi au site de soutirage partenaire en cas de besoin (comme groupe de secours).

L'agrégation de sites de stockage avec des sites de soutirage, qui n'est aujourd'hui pas possible à titre explicite selon les règles MA-RE, serait une évolution prioritaire pour viabiliser notre activité. L'évolution vers cette possibilité d'agrégation est urgente pour TMH et ses partenaires. Le but est que les batteries puissent participer à la flexibilité d'ensemble du site dans lequel elles s'inscrivent, pour pouvoir contribuer à l'ensemble des mécanismes d'équilibre du système, de la FCR à l'effacement.

Cela passe par la constitution de périmètres de programmation mixte et l'adaptation des contrôles du réalisé : nous proposons à cet effet la possibilité de nominer, au pas à maxima journalier, tout ou partie de leurs capacités de stockage alternativement en "monosites" ou associées à un site de soutirage, nomination leur ouvrant droit à participation à traitement agrégé ou non.

4. Quelle modalité d'articulation entre l'AO Interruptibilité et l'AOE privilégierez-vous : 1.Permettre aux sites candidats à l'AO Interruptibilité de candidater à l'AOE 2.Ou rendre exclusif le choix entre les mécanismes ?

Nous sommes favorables à l'option 1 (Permettre aux sites candidats à l'AO Interruptibilité de candidater à l'AOE).

5. Etes-vous favorable au passage à un pas de 0,1 MW pour la remise des offres ?

Nous sommes favorables au passage à un pas de 0,1 MW pour la remise des offres.

6. Etes-vous favorable à une évolution de la facturation sur le principe d'un versement de 1/12e de la rémunération chaque mois de la période d'engagement suivi d'une facturation de RTE des éventuelles reprises de rémunération et des pénalités en S2 de l'année suivante ?

Oui, nous sommes favorables à une évolution de la facturation sur le principe d'un versement de 1/12e de la rémunération chaque mois de la période d'engagement suivi d'une facturation de RTE des éventuelles reprises de rémunération et des pénalités en S2 de l'année suivante.

7. Etes-vous favorables à la suppression de cette option et l'ouverture du cumul RR/RC & AOE avec l'option P_{PP2} en contrepartie ?

Sans être en faveur de la suppression de P_{P120}, nous sommes favorables à l'ouverture du cumul RR/RC & AOE avec l'option P_{PP2}.

8. Etes-vous favorables à la limitation de cette option aux sites de la catégorie 2 ?

Nous sommes favorables à la limitation de cette option aux sites de la catégorie 2.

9. Etes-vous favorables à l'évolution de la définition des jours signalés conduisant à ne la rendre compatible qu'avec des offres postées sur le MA ?

Nous ne sommes pas favorables à l'évolution de la définition des jours signalés conduisant à ne la rendre compatible qu'avec des offres postées sur le MA.

Du fait de leur nature particulière et de leur intérêt pour le système électrique, les sites de stockage électrique devraient bénéficier d'une compatibilité élargie à d'autres types de réserves et mécanismes.

11. Etes-vous favorables à la suppression des plafonds de prix d'engagement, la réalité des capacités étant alors vérifiées via des tests en cas d'absence d'activation naturelle ?

Nous sommes favorables à la mise en place de tests d'activation.